Carrefour de Communications

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Le Mensuel

n°216
JANVIER 2021

www.ville-lacreche.fr • Ville de La Crèche

MÊLEZ-VOUS DE CE QUI VOUS REGARDE !

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

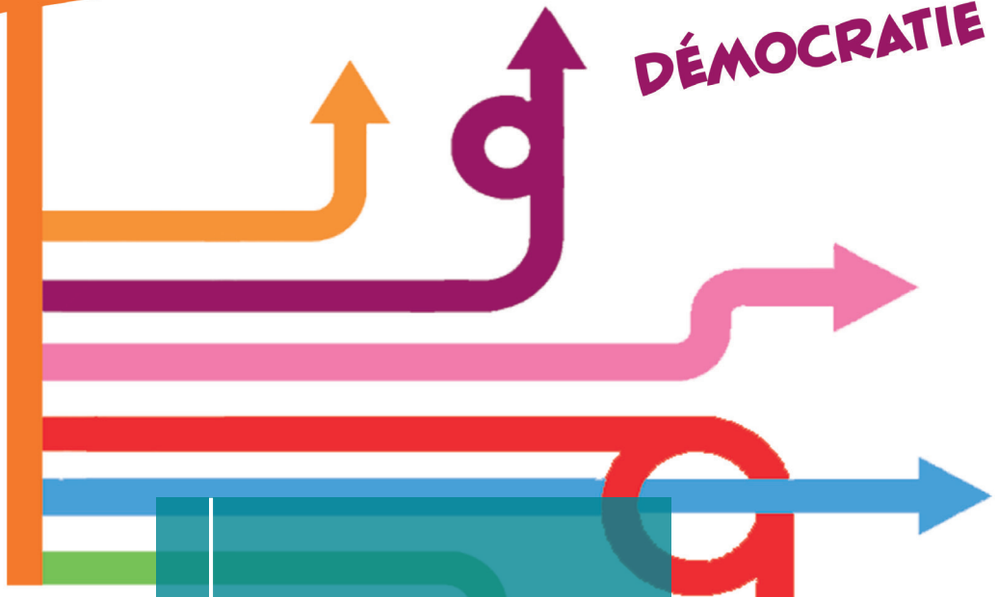

p.3
Dossier : la participation citoyenne

p.2
Les artisans et commerçants s'adressent à leurs clients

p.7
Le SAAD recrute

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n°216
JANVIER 2021

En ligne : www.ville-lacreche.fr

L'édito de la Maire

La nouvelle année est là ! C'est avec joie que je vous retrouve dans ce bulletin nouveau.
Nous sommes encore marqués par les mesures sanitaires qu'il nous faut poursuivre. Nous avons été contraints de fermer le multi-accueil Ribambelle, dont le personnel, pourtant respectueux des protocoles sanitaires, a été touché par le virus. Il devenait urgent, pour protéger les agents et les familles, d'avoir une action forte et raisonnable. Nous remercions les familles de l'avoir compris.

PROTÉGER
LES AGENTS ET LES FAMILLES

Ce virus nous contraint, contraint l'activité de nos associations, de nos commerces. Le soutien se met en place, que ce soit par la Commune, par la Communauté de Communes, le Département... Je ne peux qu'encourager les intéressés à venir chercher des informations, pour que nous puissions les accompagner au mieux.
Mais cette fin d'année aura aussi été marquée par une belle solidarité dans l'esprit des fêtes. La Mairie a reçu plus d'une quarantaine de boites de Noël solidaires, qu'elle a transmises au CIAS. Merci aux Créchoises et Créchois pour cette belle mobilisation. Nos aînés n'ont pas été oubliés : si le goûter a été annulé, la Mairie a distribué plus de 180 colis, composés de fleurs et de douceurs issues de nos commerçants, aux résidents de l'EHPAD, du Bourdet, ou encore aux personnes isolées que nous connaissons grâce aux actions de la Protection Civile ou via le plan canicule.
Cette fin d'année a aussi été l'occasion pour la Municipalité de remercier ses agents, en leur offrant le traditionnel cadeau. Cette année, spécialement, il a été décidé de soutenir en même temps les commerces locaux, puisque ce cadeau était composé de livres commandés chez Geste Éditions, entreprise Créchoise qui a beaucoup souffert des confinements, et d'un panier gourmand préparé par la Ferme du Petit Logis.

SOUTIEN
AUX COMMERCES LOCAUX

Les agents municipaux ont aussi répondu à l'invitation de la Municipalité pour respecter, le 9 décembre dernier, une minute de silence en l'honneur de Valéry Giscard D'Estaing.

Mais maintenant, place à la nouvelle année ! Je vous la souhaite heureuse, joyeuse et en bonne santé !

Lætitia HAMOT
Maire de LA CRÈCHE

ZOOM

Les artisans et commerçants s'adressent à leurs clients

Courant décembre, la Ville a réalisé une série de vidéos de présentation de commerçants et d'artisans locaux. Ceux-ci s'investissent sans compter, durant cette période particulière, pour satisfaire leur clientèle et faire vivre leur entreprise.

À l'initiative de la Municipalité, 7 commerçants se sont, pour l'instant, prêtés au difficile exercice consistant à se présenter devant une caméra.

L'objectif était de permettre à ces professionnels de bénéficier d'une meilleure visibilité et de se mettre en avant de façon plus dynamique.
D'autres suivront dans les semaines à venir...

Fleuriste Le Jardin Enchanté

Kebab Le Sésame

Fleuriste Poésie de Fleurs

Restaurant Angkor & Angkor

Restaurant L'Essentiel

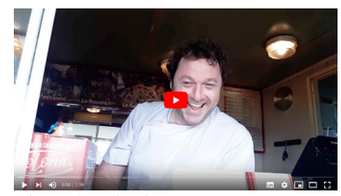

Pizzas la Migaine

Restaurant Les Pyramides

à savoir

Retrouvez l'ensemble des vidéos sur www.ville-lacreche.fr, rubrique Connaître La Crèche/Vie économique/ Commerce, artisanat.

DOSSIER

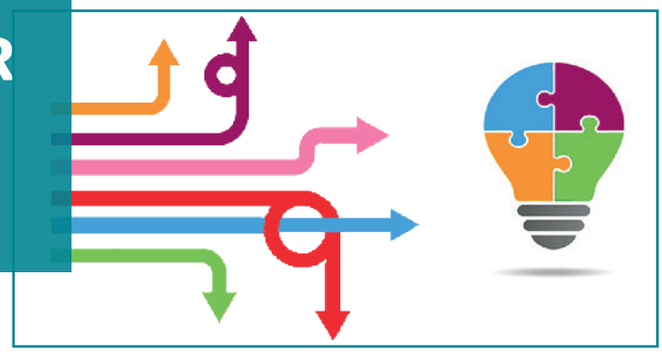

Démocratie participative : mêlez-vous de ce qui VOUS regarde !

La démocratie participative est une forme d'exercice du pouvoir qui vise à faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques.

Elle a d'abord été utilisée dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, mais elle s'étend maintenant à des sujets comme l'environnement ou les projets du territoire.

Les Municipalités n'ont pas attendu internet pour associer les habitants à la vie locale.

En dehors de toute obligation légale, certains élus volontaires ont expérimenté divers outils de participation. Parmi ces expériences qui existent depuis 1960-1970, figurent les comités de quartiers, les ateliers populaires d'urbanisme ou encore les conseils d'enfants et de jeunes. Il faut aussi mentionner les budgets participatifs, très plébiscités aujourd'hui par les élus et les citoyens, dont le premier date de 1995 en France.

Plusieurs textes permettent également la participation au niveau local :

L'article 72-1 de la Constitution, créé par la révision constitutionnelle de 2003, autorise les électeurs à demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de leur collectivité d'une question relevant de sa compétence. C'est ce qu'on appelle le droit de pétition locale.

Sur le même fondement constitutionnel, les collectivités locales peuvent soumettre à référendum local tout projet de délibération ou d'acte relevant de leur compétence.

Par le biais de consultations, les collectivités peuvent également demander depuis 2005 leur avis aux électeurs sur telle ou telle décision locale.

Source : www.vie-publique.fr

Lancement de 4 projets de participation citoyenne

Lors des 2 précédents Conseils municipaux, plusieurs comités ont été créés ou lancés :

Comité consultatif des risques majeurs

Il sera chargé de suivre l'évolution des Risques Naturels et Technologiques et des plans départementaux, de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde, d'animer la réserve communale de sécurité civile et de préparer l'information à la population.

Comité consultatif des cimetières communaux

Il sera chargé de réfléchir à la gestion des cimetières de la Commune.

Comité consultatif observatoire de la démocratie

Il aura pour fonction de contrôler le bon fonctionnement démocratique de la Commune.

Comité technique orientations budgétaires 2021

Il aura pour objectif de partager le diagnostic et définir les grandes orientations pour l'année à venir.

→***Informations complémentaires page 8***

Les différentes formes de participation citoyenne

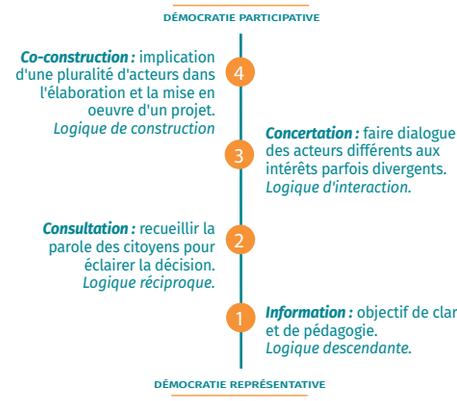

L'essentiel en 11 expressions-clés

Interview croisée : Michèle Petitcoulaud et Yannick Maillou

Michèle Petitcoulaud (MP) : Adjointe à la Maire à la transition démocratique et la participation citoyenne

Yannick Maillou (YM) : Conseiller municipal délégué et Vice-président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre à la Transition démocratique et Participation citoyenne

Quelles sont les motivations de l'équipe municipale pour engager une expérience de démocratie participative ?

YM : *Née de l'union de plusieurs Communes, La Crèche connaît actuellement un développement démographique lié à sa proximité avec le Niortais et un développement économique géré par le Haut Val de Sèvre. Sa population est donc très diversifiée. Les besoins sont variés et différents, suivant le bourg, les villages, ou lieux-dits. Le territoire a besoin de se construire une identité commune. La démocratie participative est un moyen pour y parvenir. Toutes ces occasions de se rencontrer vont créer du lien social.*

Quels "plus" pensez-vous que cela puisse apporter à la Commune ?

MP : *Les habitants sont les plus grands experts de la Commune. Certains connaissent parfaitement son histoire, ils et elles sont les usagers des services. Les associations connaissent leurs besoins, les agents sont garants d'une continuité... Faire travailler tout ce monde ensemble permet d'aboutir à un diagnostic complet. On écarte ainsi un grand nombre d'erreurs qui auraient pu être commises.*

Que pensez-vous de l'expérience de la ville de Saillans[1] ?

YM : *Les habitants ont pu tester une somme considérable d'outils de démocratie participative. Mais je pense qu'ils sont allés trop vite. Notre volonté est d'avancer par étapes, sans brusquer personne, en transition. Nous prendrons nos responsabilités sur les sujets urgents, nous travaillerons à un rythme acceptable pour les habitants sur les sujets nécessitant leurs opinions.*

Quelles actions sont envisagées pour rendre la démocratie locale vivante et dynamique ?

MP : *Dans un premier temps nous partons des envies et besoins soulevés par les habitants eux-mêmes. Un problème de nom de rue, la circulation dans un quartier, un parcours de geocaching[2]... Puis nous monterons progressivement en complexité. Il faudra alors organiser différents événements : formations, conférences, cafés-débats, fêtes, projections de films...*

Dans quelle mesure la démocratie participative est-elle susceptible de compléter et d'enrichir la démocratie représentative ?

MP : *Enrichir est le bon mot. Les habitants n'ont pas envie de s'occuper de tous les problèmes quotidiens que peuvent rencontrer les élus et les agents. Ils nous ont élus pour ça. Nous utilisons les outils de démocratie participative pour enrichir le diagnostic et aboutir à une solution par consentement.*

Quelles sont les limites de la démocratie participative selon vous ?

YM : *Le temps et l'argent.*

MP : *L'empilement de lois et les strates administratives.*

(1) Saillans : Commune de 1200 habitant,de la vallée de la Drôme, pionnière dans le domaine de la démocratie participative.
(2) Geocaching : chasse au trésor utilisant la technique du GPS.

VIE CRÉCHOISE

Des colis distribués aux aînés

Malgré l'annulation de la Fête des aînés, en raison du contexte sanitaire, les seniors n'ont pas été oubliés...

Peu avant Noël, près de 200 aînés de la Commune, habitants ou résidents des Rives de Sèvre ou du Bourdet, ont reçu un présent de la part de la Municipalité.
Confectionné localement, le colis contenait une plante de saison et des gourmandises.

Du nouveau pour le service de transport au marché !

La Mairie met gracieusement à disposition des personnes âgées un service de transport, pour faire leurs courses.

À partir du mois de janvier, ce service évolue :
- ***Le lundi matin :*** transport vers le supermarché Carrefour Contact
- ***Le mardi matin :*** transport vers le marché des halles et/ou vers le supermarché Carrefour Contact.

Pour profiter gratuitement de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Mairie, avant 17 h le vendredi, au 05 49 25 50 54, en précisant le créneau souhaité pour la semaine suivante.

Marché alimentaire de Noël

Les dimanches 13 et 20 décembre, une vingtaine de commerçants ont proposé des produits alimentaires et de fête, mais aussi des idées cadeaux: bijoux, sacs, livres, cuirs, etc.
Le marché, qui se tenait aux halles, a été plébiscité par les visiteurs, appréciant l'ambiance festive.
À noter la présence des bénévoles d'Aide en Créchois, pour le jardin d'insertion du Coteau de Breloux et du Collectif associatif Créchois qui recueillait les dons pour le Téléthon.

Complémentaire santé communale

Depuis 2018, la Ville a mis en place une complémentaire santé communale, en partenariat avec l'assureur AXA, retenu après consultation.

L'offre est réservée aux habitants de La Crèche ne bénéficiant pas de mutuelle ou souhaitant optimiser leur couverture santé.
Les contrats sont modulables, selon les besoins et les tarifs négociés. L'offre est accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Renseignements complémentaires

Contact : Cyril Puybonnieux, conseiller AXA
Tél. 06 37 48 06 27
Mail : cyril.puybonnieux@axa.fr

COLIS DE NOËL DES AGENTS

Cette année, la Municipalité a remercié ses agents en leur offrant des livres de la société Créchoise Geste Éditions. Une centaine de titres étaient disponibles au choix. Le cadeau a été complété par un colis gourmand de la Ferme du Petit Logis.

Aprèm'sport et Aprèm'créatifs vacances de février

Les activités auront lieu du 8 au 12 février
Inscriptions du 11 janvier au 1er février.
Dossiers à retirer en Mairie ou à télécharger sur www.ville-lacreche.fr

Votre e-cinéma sur la Toile

En attendant la réouverture effective du cinéma municipal, découvrez une nouvelle offre de service de vidéos à la demande.

Spécialement choisie et programmée par le cinéma Henri-Georges Clouzot, une sélection de films à (re)découvrir vous attend sur la Toile. Pas besoin de bouger de chez vous, vous pouvez les visionner depuis votre ordinateur, téléviseur, tablette ou smartphone !

L'offre s'étoffe tous les 15 jours, n'hésitez pas à la consulter régulièrement !

Le système de vidéo à la demande permet de louer un ou plusieurs films pendant 48 h. Vous soutenez ainsi le cinéma Henri-Georges Clouzot, une partie de la location étant reversée à la salle municipale.

Comment ça marche ?

- Se rendre sur le site de La Toile
- Créer un compte ou se connecter à votre compte
- Compléter la rubrique "Mon compte" en sélectionnant "Votre cinéma Henri-Georges Clouzot".
- Rechercher et sélectionner le film que vous souhaitez voir parmi la sélection
- Cliquer sur “Louer le film” et procéder au règlement
- Votre film apparaît dans "Mes films", vous pouvez désormais vous installer confortablement pour le regarder !

LA TOILE
LE SERVICE VOD DE VOTRE SALLE

INITIATIVE CITOYENNE

Appel à volontaires pour un projet de jardin partagé

Une idée dans l’air du temps a germé dans l’esprit de quelques Crèchois et Crèchoises : la création d’un jardin partagé !

De quoi s’agit-il ?

Un jardin partagé est un lieu commun où l’on cultive son potager pour produire sa nourriture. Il est géré et animé par les habitant.e.s qui s’y retrouvent, créant du lien social, intergénérationnel et facilitant de nouvelles rencontres. D’autres activités peuvent y être organisées, comme des animations culturelles, éducatives ou sociales.

Nathalie Nazaret, Créchoise et initiatrice du projet explique :"*Le jardin partagé se fera selon les besoins et les attentes de chacun. Les principaux objectifs sont de créer un lieu de rencontres, de solidarité, d'entraide, de partages de connaissances, d'échanges de graines, de plants, de conservation des graines de variétés locales, d'expérimentations, de circuits découvertes... Nous aurions une préférence pour un jardin permaculturel, naturel, afin de développer la biodiversité, avec des variétés anciennes et locales de végétaux. Il devra être intergénérationnel, permettre la mixité sociale, développer la biodiversité. De plus, il pourra accueillir des expositions, discussions, conférences, pique -niques, les écoles (école dehors...), des ateliers (compost, fabrication de nichoirs, d’hôtels à insectes, cuisine, plantation, greffes)...*"

Les personnes intéressées sont invitées à se joindre au projet.

Contact : Nathalie Nazaret
Tél. 06 17 53 18 63
Mail : nathalie.nazaret@laposte.net

l'astuce

"Un mois sans..."
par Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Ce mois-ci, un mois sans... coton-tige ni coton

Pour remplacer le coton-tige, pourquoi ne pas utiliser l'oriculi (ou cure-oreille), petit morceau de bambou d’origine japonaise en forme de petite cuillère à son extrémité ?
Une alternative au coton? Les lingettes lavables!
Fabriquez vos propres lingettes: une serviette ou un gant de toilette un peu usé peut faire l'affaire ! Découpez à la taille et de la forme voulues, cousez les bords si vous le souhaitez pour éviter au tissu de s'effilocher, et voilà !
N'hésitez pas à partager vos créations sur ***Facebook voisinvoisinezerodechet***
" La planète vous remercie ! "

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CRÈCHE

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Voici que l'année 2021 pointe son nez toujours caché sous le masque. Masque qui manquait tant ce 15 mars 2020, jour de notre élection. C'est aujourd'hui l'heure du premier bilan. Étrange mandat qui commence par 3 mois de travail en visioconférence, sans aucun pouvoir. 75% du budget est déjà contraint quand nous arrivons réellement aux fonctions en juin. Autant vous dire qu'il nous a fallu compter le moindre euro pour boucler l'année. Ouf c'est fait. Voyons cela du bon côté, c'est un exercice très formateur pour bien gérer l'argent public en transparence et avec équité. Malheureusement il a fallu faire des choix difficiles, parfois entraînant des reports, parfois des annulations de projets.

Nous arrivions avec l'espoir de réconcilier les Créchois, construire et faire ensemble. Nous pensions laisser une bonne place à la minorité dans notre dispositif. Dans un esprit d'ouverture, nous tenons compte de leurs propositions, en commission comme en conseil municipal. Malheureusement, la minorité ne nous a pas laissé la moindre chance, arrivant couteau entre les dents à chaque conseil municipal, critiquant les quelques rares actions que nous pouvions conduire, dont certaines étaient déjà en cours avant notre arrivée, avec une mauvaise fois digne d'une opposition. C'est leur droit.

Nous avons au début fait le choix de ne pas répondre à la provocation. Il est bien normal d'être amer après une défaite électorale inattendue et si serrée : ça nous impose la modestie.

Puis arriva ce conseil municipal du 1er décembre, à huis clos en raison des règles sanitaires. Heureusement que les Créchois n'y ont pas assisté. Il fallait que ça sorte. Nous nous sommes parlé avec franchise pendant et après le conseil. Il en sortira peut-être du bon, nous l'espérons. La main est toujours tendue. Certains se sont promis d'aller boire un verre ensemble, dès que les règles sanitaires le permettront, sûrement dans ce nouvel établissement qui va ouvrir avenue de Paris.

Le 3 décembre, c'est le Président Valéry Giscard d'Estaing qui nous quittait, malade de la Covid. Il fût l'homme qui permit le droit à l'avortement, le vote à 18 ans, le divorce par consentement mutuel, ou encore la constitution européenne que les français avaient pourtant rejetée à 55%. Il est aussi celui qui a mis les drapeaux en berne à la mort du dictateur Franco et qui nomma Maurice Papon comme ministre de l'économie. Les humains sont pleins de contradictions. Nos pensées vont à sa famille.

Le SMC a distribué les jouets et le CIAS, les boîtes de Noël que vous avez généreusement déposées en mairie. Les bons d'achats distribués en boîte à lettres par le Haut Val de Sèvre, un geste pour votre pouvoir d'achat, ont permis de soutenir nos commerçants. Le budget du goûter des anciens, annulé pour cause de covid, a été utilisé pour offrir un petit présent aux résidents de l'EHPAD et à quelques-uns de nos anciens. Cette année difficile s'achève donc dans la solidarité.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2021. Solidaire, écologique et démocratique et surtout, ensemble.

Réponse à la minorité qui nous accuse de débattre tout seuls : en conseil municipal, nous avons adopté une motion contre le projet de 16 bassines. Quelques jours après ce vote, l'agence de l'eau (financée par une taxe sur les factures d'eau et les cartes de pêche) a malheureusement débloqué les fonds pour les travaux. Le même jour, la députée Delphine Batho dénonce ce projet reprenant notre argumentaire sur le manque d'engagement écologique. Puis le député Guillaume Chiche dénonce à son tour ce projet regrettant comme nous le manque de concertation avec les communes et les citoyens, et le financement public porté par l'agence de l'eau. Les communes de Sainte-Néomaye, Souvigné, François, Augé, Sainte-Eanne et le SMC ont voté à leur tour une motion négative sur ce projet. D'autres communes ont prévu une motion en janvier. Le Président de la Région Nouvelle Aquitaine a rejeté tout financement pour 2021. C'est une opposition très large au projet qui s'exprime. Le temps était réellement venu de se positionner. Nous l'avons fait après un débat en conseil municipal ; l'opposition avait un argument de poids à exposer : le soutien de la députée Delphine Batho au protocole... raté, elle a rejoint notre avis quelques jours plus tard. Ce projet est à l'étude depuis 2016. Il y a eu pléthore d'articles dans la presse locale et nationale, reportages sur TF1, France 2 et 3… L'information est disponible sur le site de la préfecture, de l'agence de l'eau ou du collectif d'opposants au projet "Bassines non merci". Chacun pouvait se faire une opinion. La minorité n'en avait pas, elle quitta la salle après le débat pour ne pas voter.•

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Larry GRELAUD, Marie-Laure WATIER, Serge GIRAUD, Evelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, David BARANGER, Sébastien FORTHIN, Aurore DOMIN, Catherine GARREAU, Jean-Yves GRARD, Christine ROSSARD, Yannick MAILLOU, Elodie GUILLIOT, Rémi PETTEX-SORGUE, Yoann TOURET, Elodie DELANEAU, Christian HERAUD, Lucile MATHIEU

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Une belle initiative : une belle réussite !
Début décembre, nous lancions l'idée déjà présente sur d'autres communes, ***DES BOÎTES SOLIDAIRES de Noël*** pour les plus démunis. Relayée par le CIAS auprès de la Communauté de Commune, notre idée a fait des petits sur tout le territoire du Haut Val de Sèvre. Sur notre commune, vous avez été nombreux à manifester votre générosité ! N'hésitez pas à venir sur notre page facebook pour découvrir la pyramide composée de plus de 150 boîtes remises au CIAS pour les démunis d'ici et d'ailleurs.
Nous tenons à remercier une nouvelle fois les commerçants qui ont participé à l'opération en recueillant et stockant les boîtes et les personnes qui ont accepté de nous aider dans notre initiative.
Un huis clos inutile mais pas pour tous !
En cette nouvelle période de confinement, la municipalité a fait le choix de ne pas tenir son Conseil Municipal en public malgré la capacité d'accueil de l'hélianthe; ni de le retransmettre en visio, et ce malgré les capacités techniques dont la commune est dotée. Ainsi, le dernier Conseil de l'année s'est déroulé à huis clos le mardi 1 décembre.
Selon le code des collectivités territoriales, les séances de Conseil Municipal à huis clos sont encadrées afin que les délibérations prises en son sein soient réglementaires. Nous nous interrogeons si cela a été le cas !
En premier lieu, surpris par la mise en place de ce huis clos puisque celui-ci n'a pas été mentionné dans la convocation reçue, nous avons été ensuite abasourdis par le comportement de la Majorité qui s'est montrée irrespectueuse envers nous. Nous avons assisté à un véritable règlement de compte avec des remarques déplacées et des propos virulents vis à vis de nos actions. Nous nous questionnons sur les causes de ce déchainement de la majorité envers notre groupe- le huis clos aurait-il été facilitateur ?
Nous sommes, donc, sortis de ce conseil, déçus et avec le sentiment d'avoir été piégés !! Pour comprendre, nous allons demander l'enregistrement audio en Mairie.
Si vous aussi, vous souhaitez comprendre et vous faire une opinion sur ce qu'il s'est passé lors de ce conseil, nous vous invitons à en faire de même.
Tarification marché de Noël
A partir de 2021, les exposants et commerçants présents sur le marché de Noël devront s'acquitter d'une somme de 15€ afin de défrayer la commune pour le temps passé au montage et démontage. Nous avons voté contre car selon nous, la gratuité aurait été préférable, afin d'inciter les commerçants à y participer sachant que les marchés de Noël sont très prisés. De plus, les exposants qui vendent peu seront pénalisés. Il faut savoir faire des efforts financiers pour créer de l'animation au sein d'une commune, le retour n'en est plus que bénéfique notamment pour le développement du lien social.
Abandon du projet d'acquisition d'un bâtiment départemental
En 2018, l'ancienne municipalité avait projeté d'acquérir un bâtiment route de François pour une somme de 28 660€ dans le but d'y installer le service voirie et y entreposer tous les gros engins et les camions. Ceci afin de désengorger le site des services techniques qui se situe derrière la mairie. La municipalité, après une visite à laquelle nous n'avons pas été conviés, a abandonné le projet le trouvant trop cher. Nous avons souligné le côté sécuritaire lié à cette délocalisation car actuellement les véhicules rentrent et sortent rue des Ecoles, au moment même où les enfants et les élèves du collège rentrent ou sortent des classes. La sécurité de nos jeunes doit être une priorité.
Une naissance, Un arbre
Chaque année en novembre des arbres étaient plantés dans le cadre de l'action « Une naissance, un arbre ». Ainsi chaque enfant né dans l'année avait son arbre. Cela faisait bien évidemment plaisir aux familles mais également contribuait à réduire l'empreinte carbone et à multiplier les niches écologiques. Ces arbres étaient exclusivement des variétés locales, fruitiers ou pas, adaptés de facto à nos sols. Nous espérons qu'elle sera reconduite.
Oublions 2020 et son lot de fléaux, tournons-nous vers 2021, vers l'espoir d'une meilleure année. ***Toute l'équipe de la liste minoritaire vous présentent ses vœux de bonheur et de joie pour cette nouvelle année .*** Nous espérons également que notre nation retrouvera son dynamisme économique, qu'elle fera reculer les menaces sanitaires pour redevenir un pays où il fait bon vivre.
Nous continuerons en 2021 de proposer de nouvelles actions et des projets qui nous paraissent utiles et justes pour les Crèchois. Nous continuerons à donner notre maximum pour être au plus proche de vous et de garantir au mieux ce qui permet de respecter les valeurs que nous souhaitons pour notre belle commune.
C'est pour cette raison que nous avons été élus !! •

MINORITÉ : Sylvie DUPUIS, Sébastien GUITARD, Hélène HAVETTE, Annabelle IMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD

INTER-COMMU-NALITÉ

Haut Val de Sèvre Communauté de Communes
7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
https://cc-hautvaldesevre.fr/
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

ATLANSÈVRE Haut Val de Sèvre
Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

Le SAAD recrute !

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la Communauté de Communes a des postes à pourvoir sur le territoire du Haut Val de Sèvre.

L'objectif du SAAD est d'offrir à toutes les personnes âgées et/ou en situation de handicap du territoire, un service leur permettant de rester à domicile malgré une situation de fragilité temporaire ou durable.

Il favorise ainsi :

- Le parcours des personnes âgées dans les dernières années de leur vie
- Le maintien à domicile des personnes fragilisées au maximum de leur autonomie
- Une amélioration permanente des conditions de vie au domicile.

Renseignements complémentaires

https://cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Action sociale et santé/Services à domicile/Aide à domicile

Contact : Marie-Christine Braud
Tél. 05 49 16 77 87
Mail : mc.braud@cias-hvs.fr

Réunions du Conseil Communautaire

© CCHVS

Les réunions du Conseil Communautaire sont publiques. Cependant dans le contexte actuel, la réservation est obligatoire. À noter que les auditeurs libres n'ont pas le droit d'intervenir dans les débats.

Prochaines séances :

- Mercredi 27 janvier 2021 à 18 h 30
- Mercredi 24 février 2021 à 18 h 30
- Mercredi 31 mars 2021 à 18 h 30

Comment assister à la séance ?

Le nombre de personnes admises dans la salle étant limité pour répondre aux règles sanitaires, les personnes qui souhaitent assister à cette séance doivent réserver par téléphone avant midi le jour du Conseil.

Tél. 05 49 76 29 58
Consulter les procès-verbaux des Conseils Communautaires :
https://cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Fonctionnement/Conseil Communautaire

Accueil de loisirs de La Crèche : périodes d'ouverture et dates d'inscriptions pour 2021

Vacances de février : du 8 au 19 février
Début des inscriptions : lundi 18 janvier 2021, par mail

Vacances d'avril : du 12 au 23 avril
Début des inscriptions : lundi 22 mars 2021, via le portail Famille

Vacances d'été : du 7 juillet au 1er septembre
(Fermé du 9 au 13 août)
Inscriptions via le portail Famille

Vacances d'octobre : du 25 octobre au 5 novembre
(Fermé le 1er novembre)
Inscriptions via le portail Famille

Renseignements complémentaires : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/ Animation-jeunesse/Accueils-de-loisirs

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

Venir à la médiathèque

La médiathèque est réouverte depuis le 1er décembre et vous accueille aux horaires habituels.

Les consignes sanitaires restent les mêmes : port du masque obligatoire à partir de 6 ans, désinfection des mains, distanciation physique, pas de consultation sur place ni de poste internet ...

Prêt-à-emporter

Le service de prêt-à-emporter est toujours en fonctionnement (formulaire de commande sur le site de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre ou par téléphone au 05 49 05 36 09).

+ d'infos : https://cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/Médiathèques/Informations pratiques

Toute l'équipe des bibliothécaires vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche
Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30
Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : www.cc-hautvaldesevre.fr
Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda

Sous réserve du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures en vigueur

Dimanche 10 janvier
ATELIER AROMATHÉRAPIE
Organisé par Hashi-Hikari
Siège de l'association : 28 rue HG Clouzot
à 14 h
Réservation obligatoire

Tél. 06 20 26 71 35

Jeudi 21 janvier
VOYAGE SONORE
Organisé par Hashi-Hikari
Siège de l'association : 28 rue HG Clouzot
à 18 h
Réservation obligatoire

Tél. 06 20 26 71 35

Samedi 23 janvier
BALADE "DRAGON ET PATRIMOINE"

Organisée par le CPIE de Gâtine Poitevine en partenariat avec la Municipalité
Balade sur les traces de la salamandre tachetée
Lavoir de Boisragon de 14 h à 16 h 30
Masque et respect des gestes barrières obligatoires
Prévoir tenue adaptée
Inscription : CPIE de Gâtine Poitevine

Contact - Chloé Jean
Tél. 05 17 31 01 32
Mail : chloe@cpie79.fr

Dimanche 24 janvier
SÉANCE MÉDIUMNIQUE
Organisée par Hashi-Hikari
Siège de l'association : 28 rue HG Clouzot
à 14 h
Réservation obligatoire

Tél. 06 20 26 71 35

Pédicure-podologue : changement d'adresse

Simon Mazière, pédicure-podologue *accueille désormais ses patients au*

68 avenue de Paris

Consultations sur RDV au 05 49 17 07 10 ou sur www.doctolib.fr

LE CARNET

NAISSANCES

23 novembre : Anna LIBNER
17 novembre : Inès BARANGER
5 décembre : Enzo DE OLIVEIRA CRAVO
10 décembre : Mateï CROUAN
12 décembre : Adèle TUPANA

MARIAGE

5 décembre :
Benoit MAQUIN & Claire VITRY

DÉCÈS

29 novembre : Emma GIRARD	97 ans
28 novembre : Abel BURGAUD	89 ans
21 novembre : Arlette RATELET	83 ans
22 novembre : Erika HIPEAU	79 ans
27 novembre : Colette LAMBERT	90 ans
1er decembre : Yannick HATTE	63 ans
18 décembre : Yoan VANSTAVEL	44 ans

QUELLES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021 ?

Participez à l'élaboration du budget de la Commune en intégrant un **comité technique***

Inscriptions avant le **22 janvier 2021** sur le site de la Ville

1ère réunion du comité technique : **samedi 30 janvier 2021**

Vous vous sentez concerné·e par la gestion de votre Commune ?

Objectif : partager le diagnostic et définir les grandes orientations pour l'année à venir

Rejoignez l'aventure de la démocratie participative !

**Comité technique composé de membres impliqués dans le tissu local, d'habitant·e·s et d'élu·e·s.*
La connaissance approfondie des finances publiques n'est pas impérative, la motivation et l'envie de s'investir sont aussi les bienvenues !

Renseignements : Mairie de La Crèche - Tél. 05 49 25 50 54 - Mail : contact@ville-lacreche.fr

OUVERTURE DES SALLES MUNICIPALES AUX SALARIÉS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Pour soutenir la filière et permettre aux employé·e·s de se restaurer au chaud dans cette période où les restaurants sont fermés, la Mairie de la Crèche met à disposition ses salles communales le midi.

Elle s'associe ainsi à l'initiative de l'Association des Maires des Deux-Sèvres (ADM79), de la fédération du BTP des Deux-Sèvres et du syndicat des Travaux Publics des Deux-Sèvres dans cet élan de solidarité.

Les entreprises peuvent joindre l'accueil de la Mairie pour réserver des créneaux.

Tél. 05 49 25 50 54

Le Mensuel • **Directrice de publication :** Laetitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - 3000 ex. N° dépôt légal 1452 • **Janvier 2021 N° 216** • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**